

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	750	461	268	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	152	75	48	4	16,7 %
			Masculin	598	386	220	20	83,3 %
			Total	750	461	268	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	28	9	4	1	4,2 %
				AB	103	73	7	2	8,3 %
				B	230	211	110	11	45,8 %
				TB	152	146	125	10	41,7 %
				TBF	23	22	22	0	0 %
				Total	538	461	268	24	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	149	0	0	0	
				AB	34	0	0	0	
				B	15	0	0	0	
				TB	7	0	0	0	
				Total	205	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	489	450	263	24	100 %
			En réorientation	38	9	4	0	0 %
			Non scolarisés	42	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	179	1	1	0	0 %
			Autres	2	1	0	0	0 %
			Total	750	461	268	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	300	263	157	14
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	199	183	103	10
			Autres doublettes	25	15	8	0
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	57,3 %	57 %	58,6 %	58,3 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38 %	39,7 %	38,4 %	41,7 %
		Autres doublettes	4,8 %	3,3 %	3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières littéraires :	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Résultats des matières scientifiques : primordiaux pour cette filière.	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Résultats en langues :	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Les appréciations liées au comportement et au travail sont également considérées avec attention.	Bulletins de 1ère et de terminale.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Profil général du candidat :	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Capacité à fournir un travail sérieux, régulier et autonomie dans le travail :	Bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Assiduité :	Compte rendu de Vie Scolaire.	Essentiel
Savoir-être	Vie en communauté :	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale / Compte rendu de Vie Scolaire.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du choix d'une filière exigeante.	Projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Regard bienveillant sur activités extérieures	Lecture et appréciation...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne pas avoir suivi la spécialité maths en terminale est rédhibitoire.

Un niveau académique global du dossier trop faible peut conduire à un rejet de candidature.

Des problèmes de comportement mentionnés dans les appréciations peuvent également, selon leur gravité, aboutir à un non-classement.

La commission d'examen des voeux appréhende malgré tout les dossiers avec bienveillance.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour la session 2025, un préclassement a été réalisé à partir des dossiers des candidats en faisant la moyenne des notes des spécialités suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie, NSI et SI.

Sont également prises en compte, les épreuves écrites et orales de Français du Baccalauréat, les moyennes d'anglais et de philosophie.

Le classement final a été réalisé sur la base du préclassement. Les candidats présentant un profil atypique (candidats du supérieur par exemple) sont également insérés dans ce classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est indispensable d'avoir suivi la spécialité Mathématiques en terminale pour postuler en MP2I.

Il est conseillé, si possible, d'avoir suivi les spécialités NSI et physique / chimie en première.

Si votre Lycée vous en offre la possibilité, nous vous conseillons de suivre l'option Maths Expertes en Terminale.

En MP2I, est assuré un enseignement d'anglais et de français-philosophie. Ces matières s'avèrent souvent déterminantes pour la réussite aux concours et sont prises en compte par la commission de recrutement.

Signature :

Olivier GUIMBAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Gay-Lussac